

Adresse des membres du conseil général de la commune de Seurre (Côte-d'Or) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des membres du conseil général de la commune de Seurre (Côte-d'Or) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 448-449;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23155\\_t1\\_0448\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0448_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Les chef, officiers, sous-officiers et volontaires composant le 1<sup>er</sup> bataillon de Bergues, jaloux de se montrer dignes d'être appelés les enfans et défenseurs de leur patrie (la République française), jurent entre les mains de la société populaire de la commune de Boulogne-sur-Mer de ne reconnoître d'autre autorité que celle de la Convention nationale (qui est celle du peuple françois) ou qui en émane, de la défendre jusqu'à la mort et de poursuivre avec opiniâtreté celui qui oseroit s'éloigner d'elle, ou attenter à la dissoudre. Ils déclarent solennellement que la Convention continue à bien mériter de la patrie, et applaudissent avec transport aux mesures de rigueur qu'elle prend contre les traîtres.

Vive la République f[rança]ise une et indivisible ! Vive la Convention nationale, unique point de ralliement du salut de la patrie ! Périssent les traîtres !

P. CATTOIR (*chef de b<sup>on</sup>*) [et environ 70 signatures].

Musiciens du 1<sup>er</sup> bataillon de Bergues :

Nous jurons de soutenir la Convention nationale jusques [à] la dernière goutte de notre sang.

Alexandre ROCOUT, Th. GRENIER, François LA-CROY, François SAUVAGE, L. HOCQUEL, PARENT, WILS [et un nom illisible].

i

[*Les membres du conseil g<sup>né</sup>ral de la comm. de Seurre (1), à la Conv.; s.d.*] (2)

Représentans du peuple français,

Le tyran est-il donc d'une nature indestructible, d'une nature à renaître de ses cendres et à se multiplier indistinctement sous toutes les formes ? Il n'y a qu'un moment que vous avez précipité, du haut de la roche Tarpéienne, les Danton, les Hébert qui s'étoient follement flatté de nous mener à l'esclavage par le système de l'athéisme et de l'immoralité, et vous venez de découvrir et d'abattre des scélérats qui, parlant toujours le langage séduisant du patriotisme et de la vertu, avaient médité l'abominable projet de nous redonner un roy, en détruisant la représentation nationale.

Représentans du peuple français, vous avez encore une fois sauvé la patrie. Restez à votre poste jusqu'à ce qu'elle soit délivrée de tous ses ennemis : les amis de la liberté et de l'égalité vous en convient.

La souveraineté du peuple vous est confiée dans toute sa plénitude. Ce dépôt est sacré, et vous devez lui en répondre. Quiconque aura la fureur insensée de le diviser, d'y porter la plus légère atteinte, doit être à l'instant frappé de mort. Le premier qui voudra être un César doit trouver un Brutus dans chaque Français. Il

faut que la République reste triomphante, il faut qu'elle soit cimentée du sang de tous les factieux et de tous les traîtres.

Robespierre, monstre proscrit à jamais dans la mémoire de tous les hommes libres, l'histoire ne fournit pas des traits de perfidie et de scélératesse qui puissent être comparés aux tiens. Tu as surpassé en forfaits Cromwell et Catilina. Que ton exemple serve de leçon terrible à tous ceux qui pourraient te ressembler ! Qu'ils sachent que le peuple n'était point esclave de ton génie et de tes talents, qu'il honora seulement la vertu dont tu couvrais tes projets liberticides, et qu'il n'eut et n'aura d'autres idoles que celles de la liberté et de l'égalité. Qu'ils sachent que les amis de la révolution veillent sans cesse pour son heureux achèvement, et qu'ils auroient tous voulu t'assassiner avec tes complices, dès qu'ils ont eu appris la nouvelle de ta conjuration.

Pères de la patrie, rendés toujours au peuple français la justice de croire qu'il suffit de lui faire connaître ses devoirs pour qu'il ne s'en écarte pas. A la lecture de votre proclamation, tous nos concitoyens ont frémi avec nous, d'horreur et d'indignation, contre les conspirateurs que vous avez dévoilés et punis. Nous ne voyons tous que dans le sénat français le point central où aboutissent tous les pouvoirs, toutes les branches du gouvernement, le point de ralliement des républicains.

Ce ne sera pas en vain que, depuis la révolution, nous aurons été passionnés constamment pour la liberté et l'égalité, que nous aurons juré de vivre ou de mourir pour les défendre. Ce ne sera pas en vain que nous aurons concouru, de tous nos moyens, à détruire le fanatisme, à lui substituer l'empire de la raison, à proclamer avec vous l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Ce ne sera pas en vain que vous aurés mis les vertus à l'ordre du jour. La première est d'anéantir tous les factieux, tous les tyrans, elle est dans tous nos cœurs, elle doit être dans tous les vôtres. Les Français, par leur vertu, par leur haine pour les tyrans, doivent faire oublier les Romains.

Recevez le serment que nous faisons de rester inviolablement attachés à la représentation nationale, et de vivre libre ou de mourir.

FORTIER (*agent nat.*), GONTIER, PHILIPOT, DEWARRENNES, TISSERANDE, DANAT, MERLE, GARDEY, GUYON [et une signature illisible].

[*Les membres composant la sté popul. de la comm. de Seurre, à la Conv.; s.d.*] (1)

Représentans du peuple français,

L'expérience est la leçon du sage. C'est elle qui conduit à la véritable connoissance du cœur humain, et c'est elle qui rafraîchit journellement la ligne de démarcation tracée entre le contre-révolutionnaire et le patriote.

Le premier ne travaille que dans les ténèbres. Ses actions, ses complots ne sont que des crimes qui ont la teinte de la noirceur de son

(1) Distr. de Belle-Défense (ci-devant Saint-Jean-de-Losne), Côte-d'Or.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 4. Mentionné par B<sup>n</sup>, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl').

(3) C 315, pl. 1 265, p. 31.

âme et ne peuvent supporter le grand jour. Il a la lâcheté de l'Espagnol, la fausseté parricide de l'Italien, la férocité de l'Anglais, en un mot tous les vices des despotes.

Le second a le courage inébranlable de la vertu, le courage de Scipion l'Africain, et les périls, loin de l'abattre, ne font que l'enflammer et lui préparer des triomphes.

Représentans de la nation, la conspiration qui vient d'éclater gravera cette vérité en caractères inefaçables dans la mémoire de tous les Français, de tous les peuples qui l'apprendront.

Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs vils complices avaient osé menacer la liberté et l'égalité. Vous les avez accusés dans le sénat. Ils ont pâli d'effroy et ont été terrassés. Ainsy doivent finir tous les tyrans.

Trop longtemps le peuple français fut courbé sous le joug honteux du despotisme. Il s'est relevé de cet état avilissant. Il faut qu'il montre, par son énergie, qu'il est digne de la liberté et de l'égalité qu'il a reconquises.

Divinités chéries des mortels vertueux, vous seules pouvez faire la félicité des empires. Le législateur inspiré par vous donnera au peuple qu'il gouvernera des principes, des sentiments d'honneur et de justice. Tous les citoyens de cette nation ne formeront qu'une seule famille, qu'une société de gens de bien, et on sera sûr de trouver en tout tems, dans les cœurs de deux époux, une fidélité inébranlable, dans ceux d'un père et d'une mère, une tendresse égale pour leurs enfans, et qui s'augmentera avec leurs jours; dans celui d'un enfant, une vraie piété filiale; dans ceux de deux amants, un penchant né de l'estime et de la vertu; dans ceux de deux amis, une confiance réciproque, un attachement fraternel; et dans les cœurs de tous, un amour pur et sacré pour la patrie, un respect religieux et profond pour l'Être suprême; tous les talens y seront honorés et cultivés avec soin. Ah! Qu'une telle nation est digne d'envie!

Peuple français, la liberté, l'égalité et l'Être suprême, voilà les seules idoles que tu dois encenser. Toutes les autres ne peuvent être que trompeuses et te dégrader. Combien n'en compte-tu déjà pas depuis la révolution dont le souvenir est amer et qui t'ont successivement fait passer de l'enthousiasme le plus inconsidéré au mépris et à l'indignation la plus furieuse! Il ne faut plus que l'esprit, le génie ouvrent subtilement ton cœur à la prévention. Lorsque tu verras désormais un sénateur défendre avec chaleur et talent la cause de la liberté et de l'égalité, dis-toy à l'instant qu'il trahirait le peuple et mériterait la mort s'il faisait autrement, qu'il n'aura bien mérité de la patrie que lorsqu'il aura employé tous ses moyens et consacré tout son tems pour la sauver.

Représentans du peuple français, vous venez de donner à l'univers étonné une preuve éclatante de votre amour brûlant pour la révolution, de votre énergie, de votre fermeté pour son achèvement, en terrassant le moderne Catilina et tous les conjurés qui déshonoraient le sénat. Mais ce n'est point assez. Il faut que votre constance soit un feu électrique pour tous les républicains. Montrés-leur que vous mourrez avant de souffrir qu'on attente au pouvoir du

peuple, que vous ambitionnés tous l'honneur d'être autant de Cicéron.

Pour nous, dont les cœurs sont des brasiers ardents de patriotisme, nous jurons de veiller sans cesse pour le salut de la Convention nationale, et de préférer la mort à l'esclavage.

Les membres du bureau de la société : CHERBÉ  
(*présid.*), VAUSSEY (*secrét.*),  
TISSERANDOT (*secrét.*).

j

[*Le détachement de la 32<sup>e</sup> division de gendarmerie à pied, stationné à Franciade (1), à la Conv., s.d.] (2)*

Représentans du peuple libre,

Votre énergie vient d'anéantir le plus grand des attentat porté à la liberté par une faction liberticide couverte du masque du patriotisme, et par cet annéantissement, le 9 thermidor fut le beau jour qui a luit pour le bonheur du peuple français.

Il est donc de vérité incontestable qu'il est dangereux d'idolâtrer tel individu, mais qu'il ne faut voir que la révolution et n'estimer les hommes que par le bien qu'il font.

L'infâme Robespierre fut aussy l'idole du jour. Il ne cessa pendant plus de 4 années entières de prodiguer des marques d'affection à la nation entière que pour capter la confiance du peuple. Il ne cessa de profférer les noms sacré de patrie et de liberté, que pour mieux se procurer les moyens de leurs plonger le po[i]gnard dans le seing, par l'exécution du projet embitieux qu'il avoit formé de s'asseoir sur le trône de la tirranie, et de plonger la France dans la servitude, sous le poids de laquelle elle a gémy pendant plus de 14 siècles.

O perfidie! O scélératresse!... Quoi! Au milieu des succès victorieux de nos armées sur les esclaves des despotes, après le renversement de la Bastille et du trône de Capet, après l'anéantissement de la tirranie sacerdotal et du fédéralisme, au moment où l'airain ne cesse de faire entendre plus que jamais les sons d'une voie plus éloquente que celle de tous les orateurs, et où, enfin, le fer redoutable qui seconde la force courageuse des républicains, d'une frontière à l'autre, consomment les seuls traités que la République puissent contracter avec les tirans acharné contre elle, un monstre à double masque, comblé des bienfaits et de la confiance populaire, a encore osé entreprendre la dissolution de la représentation nationale, en même tems que la destruction du gouvernement révolutionnaire, pour établir sa domination sur les ruines de la liberté, et tramper ces mains dans le sang de ses plus ardans deffanseurs...

Exécrable faction, homme paricide et tes complices, vous aviéé (*sic*) donc oublier que les Français ne cesseront d'être debout jusqu'à ce que leur indépendance soit pleinement affermie,

(1) Départ<sup>l</sup> de Paris.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 44. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl.).